

# Annnonce aux Médias

## Direction de la Communication

Réf: MA018f09

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: [www.coe.int](http://www.coe.int)

e-mail: [pressunit@coe.int](mailto:pressunit@coe.int)



### 47 Etats membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
«L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine»  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

Strasbourg, 02.03.2009

## Vers la mise en œuvre en Ukraine des normes de la Charte Sociale Européenne relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes – une contribution à la célébration de la Journée internationale de la femme

**Date :** 4-5 mars 2009

**Lieu :** Kyiv (Ukraine) – Académie nationale des sciences d'Ukraine, Volodymerska Str. 55, (3ème étage)

**Organisé par** le Conseil de l'Europe et l'Union européenne dans le cadre du Projet commun sur le renforcement et la protection des droits des femmes et des enfants en Ukraine (Projet « TRES »)

**Description :** Séminaire sur les normes relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes. Son objectif est de discuter en particulier des garanties de non-discrimination, du respect de l'égalité entre les femmes et les hommes en matière d'emploi et d'éducation dans la législation ukrainienne et dans la pratique à la lumière des exigences de la Charte Sociale Européenne (révisée) en vue d'identifier les domaines nécessitant des modifications législatives. Les conclusions de ce séminaire devraient contribuer à engager les réformes nécessaires de la législation nationale.

Des représentants du Parlement de l'Ukraine, du Ministère de la Famille, de la Jeunesse et des Sports, du Ministère du Travail et de la Politique Sociale, du Ministère de la Justice, des organisations non gouvernementales ainsi que de l'Organisation Internationale du Travail et du PNUD vont participer à ce séminaire organisé à la veille de la Journée internationale de la femme.

**Informations pratiques :** Seule la session introductive est ouverte à la presse, de 10h00 à 11h00, le mercredi 4 mars 2009.

**Plus d'informations :** [www.coe.int/tres](http://www.coe.int/tres)

### Contacts :

**A Strasbourg:** Danuta Wiśniewska-Cazals, tél. +33 (0)3 88 41 28 51, [danuta.wisniewska-cazals@coe.int](mailto:danuta.wisniewska-cazals@coe.int)

**A Kyiv:** Tetyana Kulykovska, tél. +380 44 498 12 03, mobile +380 93 52 57, [tetyana.kulykovska@coe.int](mailto:tetyana.kulykovska@coe.int)

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: [Council.of.Europe.Press@coe.int](mailto:Council.of.Europe.Press@coe.int)